



# Le Règlement intérieur

publié le 22/11/2022 - mis à jour le 30/11/2022

## Sommaire :

- Règlement intérieur applicable à la rentrée 2022

Le Collège Jean Guiton, établissement public local d'enseignement, est chargé par l'état d'une double mission :

\*Transmettre à tous les jeunes qui lui sont confiés des connaissances et des savoirs vivants, actifs, adaptés à la société qui nous entoure.

\*Participer à l'éducation permanente de tous, afin que chacun puisse développer ses compétences et trouver son chemin vers une vie d'adulte active et citoyenne en accord avec les valeurs de la République. Et dans ce cadre promouvoir l'éducation à l'environnement en mettant l'accent, notamment, sur le développement durable.

C'est pour donner corps et consistance à la notion de communauté éducative, garante d'un collège pour tous et pour chacun, que ce règlement intérieur est élaboré. Il permet à cette communauté, en partageant des valeurs et des repères communs, de s'engager dans un projet de réussite fédérateur, basé sur le respect mutuel, la tolérance et le rejet de toute violence. C'est en respectant ces valeurs, que l'acte pédagogique enrichit la diffusion des savoirs par l'apprentissage de la vie sociale et permet ainsi l'accession à la citoyenneté.

Le règlement intérieur devient alors le support d'un véritable Contrat Éducatif.

- **Règlement intérieur applicable à la rentrée 2022**

 [ri\\_definitif\\_20\\_juin\\_2022](#) (PDF de 197.1 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.